#### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **PETANQUE**

#### Vendredi 9 juin à 18h Terrain de la Houguette

Le 1<sup>er</sup> concours a été un succès, les inscriptions affichaient complet et malgré un temps frisquet l'ambiance était excellente. Un 2<sup>ème</sup> concours amical en doublettes (constituées ou non) est donc organisé à nouveau par quelques bénévoles. **L'inscription est gratuite** il n'y aura pas de lots mais de la convivialité. Le but de cette manifestation est surtout de prendre contact avec les adeptes afin de créer une activité au sein de la Chesnée à partir de septembre.

Ce concours se déroulera en trois parties de 11 points. Les inscriptions sont prises à la Mairie ou par téléphone 02 33 88 78 20 avant le 5 juin. Il se déroulera sur le terrain de la HOUGUETTE et le nombre de participants ne sera pas limité (les joueurs isolés peuvent s'inscrire).





Le nouveau terrain de la HOUGUETTE

Les participants à la réunion cantonale

#### **REUNION CANTONALE**

Jeudi 4 mai, nos conseillers départementaux Madeleine DUBOST et Gilles LELONG avaient invité en Mairie de Bretteville les Maires des communes du canton. Avec Messieurs TARTEAU et LEMOINE du Département, ils ont pu présenter le nouveau dispositif d'aide aux fonds d'investissement rural puis le programme routier de 2017.

## REUNION DES HABITANTS DE LA ROUTE DES CHÊNES

Le samedi 10 juin à 9h30, salle de la Chènevière, se tiendra une réunion d'information et de concertation avec tous les riverains. Le sujet principal sera celui de l'expérimentation de l'aménagement de l'entrée du bourg. C'est seulement après cet échange que la Conseil Municipal prendra une décision. Venez nombreux...

# TRAVAUX SUR LA ROUTE TOURISTIQUE

La route touristique, du carrefour de la route du Fort à celui de la Plage, va être l'objet de travaux importants. De ce fait, en dehors des heures de passage des ramassages scolaires, la circulation pourra être fermée à la circulation. Des déviations seront mises en place. En remerciant chacun de sa patience, indispensable à l'amélioration de la sécurité.

### **MANIFESTATIONS À VENIR**

28 mai	Football Tournoi des Familles
01 juin	Spectacle Salle Polyvalente Ecole
10 juin	Fête de la Musiqué, Salle Polyvalente Mairie
24, 25 juin	Ball-Trap Société de Chasse
25 juin	Pétanque et Vide-grenier, Houguette Amicale
I 3 juillet	Bal Populaire, salle Polyvalente

# BULLETIN DINFORMATION DE BRETTEMLLE

Numéro 14 Mai 2017

- ✓ Le Mot du Maire
- ✓ Inscription scolaire, inscription périscolaire
- ✓ Centre de loisirs, Les jeunes et Bretteville
- ✓ Informations diverses, Dates à retenir

- 4
- Page 2
- Page 3

# Le mot du maire

L'élection présidentielle est achevée, je me garderai de tout commentaire politique dans ce bulletin, pour respecter la neutralité municipale. Par contre, je me félicite de la participation aux deux tours qui a été supérieure à la moyenne nationale. Tous les électeurs ont pu voir des changements d'organisation matérielle permettant de respecter tout à la fois la sécurité et le contrôle. Si la très grande majorité a apprécié, quelques personnes ont protesté, parfois violemment, que celles-ci sachent qu'une Mairie se doit de respecter la loi qui peut évoluer au fil du temps. L'exemple d'une commune de la Manche, dont le vote d'un bureau a été annulé pour manquement à la règle de présentation de la carte d'identité, témoigne que nous avons eu raison.

La cérémonie du 8 mai a été bien suivie. Je remercie l'Association des Anciens Combattants pour l'aide qu'elle apporte à la municipalité pour conserver au fil des ans cette manifestation indispensable au travail de mémoire. A cette occasion nous avons pu, en début de cérémonie, honorer les deux aviateurs tombés sur Bretteville. Je rappelle que celle-ci est laïque, mais que nous adaptons son horaire afin de permettre aux catholiques pratiquants d'aller à la messe du jour, je souhaite donc qu'il n'y ait plus de polémiques inutiles.

Toute notre équipe municipale se tient à votre disposition.

Pierre PHILIPPART





Une cérémonie du 8 mai très suivie par une population recueillie

#### **INSCRIPTION SCOLAIRE**

#### **ANNEE 2017/2018**

#### **ECOLE MATERNELLE – ELEMENTAIRE DE BRETTEVILLE**

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école maternelle ou élémentaire publique de la commune de Bretteville :

les inscriptions scolaires concernent : tous les enfants qui entrent pour la 1ère fois à l'école maternelle ; tous ceux qui entrent en CP ; tous ceux qui arrivent à Bretteville.

Dans l'école maternelle, peuvent être accueillis les enfants ayant deux ans accomplis à la date de la rentrée scolaire. L'inscription doit être faite au plus tard au mois de Juin précédant la rentrée scolaire.

Avant de vous rendre à la Mairie, munissez-vous de votre livret de famille, justificatif de domicile récent et d'un document attestant que votre enfant est à jour de ses vaccinations obligatoires pour son âge (carnet de santé), justificatif du lieu de résidence de l'enfant (en cas de séparation ou de divorce – jugement, attestation ...) ainsi que du certificat de radiation de l'ancienne école le cas échéant.

La Mairie vous délivrera alors un certificat d'inscription.

Pour valider définitivement l'inscription de votre enfant, vous devez ensuite vous présenter auprès de la directrice de l'école, accompagné de votre enfant. Pour cela, vous devez lui présenter votre certificat d'inscription (délivré par la mairie) ainsi que le document attestant que votre enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication. Ces démarches sont nécessaires pour la première inscription à la maternelle.

Renseignements & inscriptions en mairie : lundi et jeudi de 9h00 à 12h00 et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30 - 02.33.88.78.20 – mairie.brettevilleensaire@orange.fr



# INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE, ACCUEIL PERISCOLAIRE, MERCREDIS RECREATIFS ANNEE 2017/2018

Les inscriptions à la restauration scolaire, à l'accueil périscolaire et aux mercredis récréatifs se font directement auprès du secrétariat de Mairie.

Les pièces à fournir sont les suivantes : numéro allocataire de la CAF, carnet de vaccination, justificatif de domicile, jugement de divorce ou de séparation (le cas échéant).

Attention : les enfants présentant des allergies alimentaires ou autres recommandations médicales ne peuvent être accueillis qu'après élaboration d'un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**.

#### <u>TARIFS</u>:

- Cantine : 3.50 € le repas
- Garderie: 1.00 € la demi-heure pour 1 enfant / 0.80 € la demi-heure pour 2 enfants / 0.60 € la demi-heure pour 3 enfants et plus
- Mercredis récréatifs : 6.00 € l'après-midi pour les habitants de Bretteville / 9.00 € pour les hors commune

#### **CENTRE DE LOISIRS**

#### **JUILLET 2017**

Le centre de loisirs, géré par les Francas de la Manche et la Mairie, ouvre ses portes du lundi 10 juillet 2017 au vendredi 28 juillet 2017 et se situe dans les locaux de l'école primaire.

Le thème pour cette période est : « LA MER DANS TOUS SES ÉTATS ».

Les enfants qui fréquentent le centre sont âgés de 3 à 12 ans. Ils doivent être scolarisés pour s'inscrire à 3 ans.

Nous accueillons des enfants d'âge maternelle et des enfants d'âge primaire ; ils sont séparés par entité (maternelle ou primaire) pour les activités ; et se retrouvent sur beaucoup de temps de la journée : les repas, les temps d'accueil, les piqueniques, les sorties, ...

Les enfants peuvent être accueillis du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 :

- A la journée
- A la demi-journée avec repas
- A la demi-journée sans repas

Le centre de loisirs ouvre ses portes à chaque période de vacances scolaires ; sauf celles de Noël et le mois d'août. Il accueille un nombre d'enfants plus ou moins important, selon la période et en fonction des demandes d'inscriptions.

Pour toute inscription et/ou renseignements, merci de vous présenter au secrétariat de la Mairie aux heures habituelles d'ouverture.





#### LES JEUNES ET BRETTEVILLE

Dans le dernier quatre pages, la Municipalité proposait des activités pour nos jeunes ados avec l'aide d'un animateur.

Le projet se concrétise, nos ados pourront se rencontrer à partir du mois de juin (le mercredi) puis trois semaines en juillet (tous les jours).

Une salle sera mise à disposition pour qu'ils aient un lieu d'échange et de convivialité. Ne soyez pas surpris de voir un jeune homme blond vous interpeller, c'est lui qui vous aidera dans vos actions.

Il sera présent le mercredi 7 juin 2017 pour un premier contact.

Vous pouvez appeler la Mairie pour de plus amples renseignements (au 02.33.88.78.20 ou par mail : mairie.brettevilleensaire@orange.fr)